

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Représentations

Fabrice Riat se rendra le 31 mars à une séance au sujet des mesures pédagogiques particulières à Sonceboz. Nicolas Bürgi représentera la commune à l'assemblée de banque Clientis Caisse d'Épargne Courtelary le 25 mars.

Commission scolaire

La présidente de la commission d'école Mélissa Hirschi a remis sa démission pour le 30 juin en raison de son déménagement dans un village voisin. Le Conseil municipal remercie Mélissa Hirschi pour son grand engagement très professionnel et regrette son départ. Compte tenu de la proximité des élections ordinaires en fin d'année, il est renoncé à faire une élection complémentaire.

Place containers/abattage

Suite à la mise en vente de l'ancien hangar des pompiers, les containers pour les déchets des habitants de la montagne seront déplacés de leur emplacement actuel. Ils seront installés le moment venu à côté des garages situés à l'ouest de la fromagerie, moyennant une modeste adaptation de la bordure en granit de la place et le retrait de la souche de l'arbre mort abattu voici quelques jours.

Mise à jour du plan des abris

Une mise à jour du plan des abris va être confiée aux services du canton afin d'actualiser les données de la commune à ce sujet. Le coût ne dépassera pas 500 francs.

Comptes 2021

Le Conseil municipal a pris connaissance des comptes 2021. Ils présentent un déficit d'un peu plus de 150 mille francs, en amélioration de 80 mille francs par rapport au budget. Plusieurs dépenses importantes et imprévues ont grevé le résultat à raison de presque cent mille francs, à savoir l'incendie du 21 janvier, les intempéries de l'été et des dépenses pour le traitement des enseignants. Sans ces surprises, le résultat aurait été encore en plus nette amélioration. La fortune au bilan permet d'absorber ce déficit sans difficulté. Les détails seront présentés à l'assemblée municipale du mois de juin.

Déchetterie Corgémont

La décharge des Carolines ne sera plus accessible suite à sa fermeture définitive, il est donc rappelé que les déchets verts sont à amener chez Weber Transports, selon les directives du Mémento des déchets ou sur le site Internet de la commune.